



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question écrite n° 32163

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la gestion par la SNCF de sa flotte de wagon de marchandises. Au mois de mars 2013 l'entreprise a promis une prime de 80,10 euros à chaque cheminot qui permettrait de retrouver l'un des 150 wagon de marchandises perdus sur les 31 000 kilomètres de voies ferrées de notre pays. Selon les éléments disponibles, à la fin du mois de mai, la SNCF a pu ainsi récupérer 63 plateformes et versés 5 000 euros de primes. Selon l'opérateur ferroviaire « l'oubli » de wagon de marchandises serait essentiellement dû à des contingences matérielles et ne serait concernée qu'une part réduite de son stock de 137 000 wagons. Les conséquences de ces erreurs sont d'autant plus lourdes, que le matériel oublié se détériore sur les rails. Il lui demande, d'une part, de lui donner des chiffres précis sur cette opération, les causes de l'oubli des wagons, et les mesures envisagées par l'opérateur pour limiter ces pertes.

Texte de la réponse

Dans le cadre d'une remise à plat de ses systèmes d'information, la SNCF a décidé de procéder à un inventaire de ses wagons affectés au transport de marchandises. Comme toutes les entreprises qui disposent de stocks importants de matériel et qui sont confrontées à la gestion de stocks et de flux, la SNCF est amenée périodiquement à réaliser ce type de recensement, pour repartir sur des bases assainies. Fret SNCF a donc lancé, mi-mars 2013, une opération interne, destinée à identifier la localisation précise de quelques 150 wagons vides dont la localisation théorique inscrite dans les systèmes d'information ne correspondait pas à leur localisation physique. En effet, suivant les conditions du transport, chaque mouvement de wagon (livraison, garage, dégarage, expédition, tri, entrée en atelier, sortie d'atelier...) doit donner lieu à un enregistrement informatique dans les systèmes d'information de suivi des wagons. Les saisies réalisées se chiffrent en millions chaque année. Il peut donc arriver que, du fait d'erreurs ou d'oublis, la localisation théorique inscrite dans les systèmes d'information ne corresponde pas à leur localisation physique. Cette opération interne à la SNCF, n'avait pas d'autre visée que celle consistant à mobiliser les agents de Fret SNCF sur une période définie. Elle a, in fine, pour objectif la fiabilisation de ses systèmes d'information qui doit permettre à l'entreprise d'assurer à l'avenir un suivi précis des wagons confiés par ses clients. Au 1er novembre 2013, la moitié de ces wagons a été retrouvée.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32163

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7141

Réponse publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12730